

**Commémoration de la Journée Internationale de la Femme  
8 mars 2009 – DORI**

**Thème : Investir dans les femmes et les filles pour un développement  
humain durable: Priorités et stratégies régionales**

Allocution de Monsieur Philippe FAYET  
Directeur Résident du Bureau de Coopération Suisse  
Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers  
Cadre de Concertation Genre

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

La communauté internationale a choisi la date du 8 mars pour rendre hommage aux femmes du monde entier. Dans ce contexte, permettez moi au nom de tous les Partenaires Techniques et Financiers du Cadre de Concertation « Genre », d'adresser mes salutations les plus chaleureuses à toutes les femmes du Burkina Faso.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer aux autorités du Burkina Faso, notre engagement à les accompagner dans leurs efforts pour l'émancipation des femmes et le développement d'une société plus équitable, fondé sur un équilibre admis entre hommes et femmes.

Le thème de cette année, « **Investir dans les femmes et les filles pour un développement humain durable** » est une invitation à apprécier les stratégies et les moyens qui sont mis en oeuvre pour prendre en charge les questions spécifiques des femmes et des filles, tant il est démontré qu'investir au profit de ces dernières, apporte une valeur ajoutée décisive aux efforts de développement.

Dans ce sens, ce thème est une interpellation qui doit nous inciter à nous questionner sur les limites actuelles des stratégies et des engagements pris dans ce secteur, de manière à produire des effets plus durables, pour une population de plus en plus nombreuse.

Au delà des statistiques, chacun sait combien les femmes du Burkina Faso, tant en ville qu'en campagne, se sont engagées pour soutenir leurs familles et développer leur pays. Elles représentent ainsi, une grande partie de la main d'oeuvre active en milieu rural et dans le secteur informel, dont l'importance sur l'économie et la lutte contre la pauvreté n'est plus à démontrer.

Le thème retenu par le Ministère de la Promotion de la Femme est en parfaite cohérence avec la réalité, car il s'agit d'investir dans le capital humain, afin que les femmes et jeunes filles puissent renforcer leurs capacités et compétences dans le but de mieux valoriser ce qu'elles font déjà.

Investir dans les femmes et les filles :

- c'est prioritairement consacrer des ressources et du temps pour assurer que les 87% des femmes analphabètes et les 39% des filles qui ne vont pas à l'école ou qui ont du mal à s'y maintenir puissent effectivement disposer de conditions appropriées, leur permettant de relever leur niveau d'instruction.
- C'est alphabétiser, éduquer et former près de 60% des acteurs du monde rural qui assurent bon an mal an, une grande partie de la production des denrées alimentaires au Burkina Faso.
- c'est soutenir les efforts qui visent à assurer une présence accrue des femmes dans les sphères décisionnelles,

Enfin,

- c'est soutenir la lutte contre les violences faites aux femmes et assurer l'accès aux services de santé, aux services sociaux, afin de répondre plus spécifiquement aux intérêts et aux sensibilités des femmes et des filles qui sont très souvent ignorés ou mal compris.

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

La croissance économique du Burkina Faso reste avant tout, tributaire de l'agriculture, de l'élevage, de la promotion de l'entreprise artisanale et de petites activités complémentaires qui constituent l'essentiel des revenus des familles et assurent leur sécurité.

Dans ce contexte, soutenir des stratégies régionales qui prennent appui sur les ressources et les potentialités locales afin de créer des cadres plus dynamiques au développement des initiatives prises par les femmes est assurément une opportunité favorable.

Le cadre actuel de la décentralisation offre des perspectives concrètes dans ce sens, notamment lors de l'élaboration des plans locaux, communaux ou régionaux de développement. En s'appropriant de cette orientation, les collectivités territoriales contribueront certainement à une mobilisation des ressources internes et externes, elles permettront ainsi aux femmes, d'être plus actives et présentes dans les choix des politiques et stratégies de développement.

Nous comprenons que c'est cette orientation que le Ministère de la Promotion de la Femme souhaite insuffler en multipliant ce jour, des manifestations dans l'ensemble des chefs lieu des régions du Burkina Faso.

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

Ce sont là quelques aspects parmi tant d'autres que nous inspire le thème de cette journée qui, nous en sommes persuadés, traitera de manière approfondie, de tous les enjeux.

Nous apprécions très favorablement la mise en place d'un mécanisme de suivi des activités du 8 mars et nous veillerons à travers le Cadre de Concertation des partenaires techniques et financiers, à suivre avec le Ministère, la valorisation des résultats et l'exploitation effective des stratégies qui seront portées par les actrices régionales.

Pour clore mon propos, je voudrais re-itérer toutes nos félicitations au Ministère de la Promotion de la Femme et aux autorités de ce pays pour l'organisation régulière de cette journée.

Nous adressons particulièrement nos encouragements à toutes les femmes du Burkina Faso et souhaitons que chaque commémoration soit aussi un moment fort de constats des avancées réalisées dans l'amélioration de leurs conditions de vie, vers un monde plus juste et équitable.

Si la commémoration de la journée des femmes à lieu le 8 mars, il convient cependant de les respecter et de leur rendre honneur quotidiennement.

Je vous remercie.